

RESUME : En RDC, le M23, qui poursuit ses recrutements dans les localités sous son contrôle, continue à entretenir l'insécurité dans le territoire de Rutshuru : les FARDC lui ont toutefois repris une localité dans ce territoire ([RDC_3](#)). On notera dans ce contexte que des soldats rwandais et congolais se sont affrontés à la frontière : les deux parties paraissent vouloir éviter de gonfler ce type d'affrontement qui a fait un mort côté congolais ([RDC_2](#)). Sur le plan diplomatique, la sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques américaine réitère la condamnation des Etats-Unis de ce mouvement et confirme les pressions qu'ils exercent sur Kigali pour l'obliger à couper son soutien : elle déclare que les Etats-Unis n'ont pas tranché la question de la force internationale neutre ([RDC_19](#)), force qui, pour le ministre des Affaires étrangères congolais, devrait être opérationnelle dans les prochains mois ([RDC_18](#)). De son côté, le président de la Chambre belge a exigé, à l'issue de sa visite en RDC, la fin de tout soutien extérieur au M23 ([RDC_16](#)). Par ailleurs, l'Ouganda, accusé lui aussi de soutenir la rébellion congolaise, a déclaré vouloir mettre un terme à sa participation à l'opération de paix en Somalie du fait des « accusations malveillantes et infondées » du groupe des experts des N.U. ([OUG_1](#)).

Ailleurs au Nord Kivu, six femmes et un bébé ont été massacrés à coups de machette par des Maï-Maï hutu Nyatura à quelques km. de Masisi ([RDC_1](#)), tandis que les FARDC se sont affrontées à une coalition de Maï-Maï et de FDLR dans le territoire de Lubero ([RDC_4](#)). En outre, deux agents de santé ont été enlevés près de Goma par des hommes armés présumés être des FDLR ([RDC_4_1](#)). En Province Orientale, la milice du chef de guerre Morgan a capturé, violé et tué plusieurs personnes en territoire de Mambasa ([RDC_5](#)), territoire où se sont réfugiés plus de 3.000 déplacés qui refusent de rentrer chez eux du fait des agissements de Morgan et de ses hommes ([RDC_6](#)). Au Kasai, le colonel déserteur John Tshibangu, qui est poursuivi par les FARDC dans les deux provinces du Kasai, court toujours ([RDC_7](#)). Par ailleurs, des affrontements fonciers ont eu lieu entre trois communautés au nord-est de Kananga ([RDC_8](#)).

Sur le plan politique, la réforme de la CENI fait toujours l'objet de diverses prises de position : l'ONG ATEA recommande ainsi la mise en place d'une « assemblée plénière » qui contrôlerait le bureau de la CENI, ramené au rang de bureau exécutif ([RDC_9](#)). Par ailleurs, le Premier ministre, qui promet de lutter contre les inégalités salariales, a présenté son budget à l'Assemblée nationale : ce budget prévoit des recettes supérieures de 1,3 % par rapport à celui de 2012 ([RDC_11](#)). Au Sénat, une loi fixant à 30% le quota minimum de représentation

des femmes dans les institutions en RDC a été votée ([RDC_11_1](#)). On notera enfin que certains observateurs estiment que l'opposant historique Etienne Tshisekedi s'est complètement isolé et enfermé dans ses fonctions fictives ([RDC_10](#)).

Dans le domaine de la justice et des droits humains, l'affaire de la tentative d'assassinat du docteur Mukwege continue à faire des vagues. Les femmes congolaises de Bukavu s'inquiètent de son absence et réclament le retour rapide du médecin, auquel un livre sur ses actions a été présenté à Bruxelles et qui a déclaré vouloir rentrer en RDC lorsque sa sécurité et celle de sa famille sera assurée, ce que le gouverneur du Kivu garantit ([RDC_13](#)) ([RDC_15](#)). Par ailleurs, la diplomatie américaine demande qu'une enquête minutieuse soit menée sur la tentative d'assassinat du Dr. Mukwege ([RDC_17](#)). En ce qui concerne le procès Chebeya, la prochaine audience du procès en appel a été fixée à la fin du mois : la Voix des Sans Voix qui s'est portée partie civile s'est retirée en dénonçant une parodie de justice ([RDC_14](#)). On notera enfin que le syndicat national des professionnels de la presse audio-visuelle déplore les fermetures « intempestives » de certains média ([RDC_12](#)).

Au Burundi, où une analyse souligne que les problèmes de sécurité et de gouvernance sont toujours présents à l'approche des élections de 2015 ([BUR_1](#)), l'audience du procès en appel du correspondant burundais de RFI se poursuit à Gitega : l'intéressé, accusé de « terrorisme » nie catégoriquement ([BUR_2](#)).

Au Rwanda, le Parlement a accepté d'étudier des amendements à la loi controversée punissant l'idéologie du génocide ([RWA_1](#)). Par ailleurs, l'ONG FIDH dénonce à son tour les irrégularités dans le procès de l'opposante Victoire Ingabire ([RWA_2](#)).